



Altercation dans un véhicule

Par **Franciscale**, le **26/02/2021** à **21:02**

Bonjour, merci de bien vouloir prendre le temps de lire ce qui me questionne, je ne trouve rien de similaire en ligne. Voilà, une connaissance s'est mise devant ma voiture pour m'empêcher de partir, elle est ensuite venue ouvrir ma portière afin de m'obliger à avoir une conversation. La personne m'a tenu un discours que je refusais d'entendre, m'a profondément blessée. J'essayais de ne pas écouter et répétais en boucle "je refuse de t'écouter, tout ce que je veux c'est fermer ma portière et rentrer chez moi" Quelqu'un a appelé les gendarmes et ça a calmé cette personne qui est donc partie. J'ai attendu les gendarmes pour qu'ils ne se déplacent pas pour rien et leur expliquer la situation. Résultat rien ne donne poids à porter plainte. Or, ma voiture n'est-elle pas une propriété privée ? J'ai le sentiment qu'elle s'est introduite en moi pour me violer psychologiquement. Je sais que mes propos sont lourds mais la nuit tombe et je suis toujours impactée par le traumatisme de cette scène. Quelques conseils seraient les bienvenus. Merci.

Par **Louxor_91**, le **27/02/2021** à **11:55**

Bonjour,

je ne vois pas sous quel motif vous pourriez porter plainte... De plus, vous semblez être effectivement particulièrement affectée par cette scène, mon conseil serait justement de passer à autre chose ? Déposer plainte en imaginant qu'elle soit retenue, vous enfermerait pour des semaines dans cette histoire ! Pas certain que vous vous en sortiez indemne...